Mise en ligne : 19 août 2014. Dernière modification : 14 mai 2019. www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ MINIÈRE DU SUD-ANNAM, Saïgon

Création de Camille Rigaud, préparateur en pharmacie, avec l'appui de MM Léon Caffort,

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Caffort-Saigon.pdf
Maurice Courtinat,

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Courtinat-Saigon.pdf

Ernest Lacaze

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Marseillaise_d'outre-mer.pdf et Léon Lefebvre, syndic-liquidateur

Les gisements miniers de Ya-Bac (*L'Éveil économique de l'Indochine*, 19 juin 1927)

Un de nos amis a visité les gisements dont nous avons déjà parlé, qui se trouvent le long de la route de Phanthiêt à Dijring et pour l'exploitation desquels est en formation à Saïgon la Société minière du Sud-Annam, promoteur M. Camille Rigaud, préparateur en pharmacie à Saïgon, siège social à Saïgon, capital 100.000 \$.

Il a vu deux chantiers sur la route, aux environs du km. 50 (50 km. de Phanthiêt) près du village de Ya-Bac. Ce nom de Ya-Bac est une déformation des mots annamites da bac : pierre d'argent. La petite équipe qui travaille sur ces chantiers a annoncé aux visiteurs la découverte de nombreux filons. Notre ami y a rencontré sur les lieux un sourcier français qui, au moyen de la baguette et du pendule, a déterminé les emplacements de masses métalliques, qu'il estime être du plomb et de l'étain. Un prospecteur local prétend, d'autre part, avoir trouvé de la cassitérite au fond de la vallée.

Voici, d'après les analyses annexées aux statuts de la future société, la composition de guelques échantillons.

Bulletin d'analyse du laboratoire de chimie des services agricoles du Gouvernement de Cochinchine.

Saigon, 3 mai 1926.

Bulletin n° 3719

Echantillon de galène argentifère :

Plomb 81,30 grammes pour cent

Argent 0.154 grammes pour cent

Bulletin n° 49.700 (Laboratoire d'analyses Paul Dubois), Paris, 2 octobre 1926...

Analyse à sec à 100°

Plomb 81,90 %

Argent 1 kg. 664 par tonne de minerai.

Bulletin n° 196 du Laboratoire départemental d'analyses et de recherches. 19, rue Sainte à Marseille, le 4 février 1927.

Résultat d'analyse par voie sèche.

Plomb 14,5 %

Argent 1.889 grammes à la tonne.

.....

Voici que, de Saïgon, nous arrive la nouvelle, qui ne nous surprend nullement, de la formation d'une société minière du Sud-Annam par un groupe de capitalistes saigonnais au capital de 100.000 \$, dans le but d'étudier 28 périmètres de plomb, argent, et or dans le massif du Langbiang. L'existence du plomb, de l'argent et de l'or est certaine ; mais on a de fortes présomptions que le zinc s'y trouve en quantités exploitables et il y a de fortes probabilités qu'on trouvera aussi de l'étain. Tous ces périmètres sont desservis par la route de Phanthiêt à Dalat et, si l'importance des exploitations le justifie, un embranchement de chemin de fer se détachant du Grand Côtier à Maalam pourra être construit pour les desservir.

Notre carnet financier Société minière Sud-Annam

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 juillet 1927)

Nous apprenons la formation de la Société minière Sud-Annam au capital de 100.000 piastres divisé en 1.000 actions de 100 piastres dont 500, remises au fondateur, M. Camille Rigaud, qui reçoit de plus 375 parts sur 500 créées, sans compter 8.000 piastres en espèces. Les actions auront un dividende de 8 % et les parts 80 % du solde.

M. Rigaud apporte 28 permis de recherche sur des périmètres réservés dans la région du Haut-Donaï. Ces périmètres s'étendraient sur 50 kilomètres dans la partie la plus accessible du Langbian. Les premières. recherches ont révélé l'existence d'or, d'argent, de plomb et de zinc.

Notre carnet financier (L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 octobre 1927)

La Société minière du Sud-Annam a été créée au capital de 100.000 piastres divisé en 1.000 actions de 100 piastres dont 500 attribuées à M. Camille Rigaud, préparateur en pharmacie à Saïgon, pour les 28 périmètres (Haut-Donai) qu'il apporte. M. Rigaud reçoit, en outre, 8.000 piastres et 250 parts de fondateur sur 500 créées.

Les actions ont droit à un premier dividende de 8 % et les parts à 30 % du solde des bénéfices.

Il est créé une société civile des porteurs de parts.

Premiers administrateurs : MM. C. Rigaud, Léon Caffort, Maurice Courtinat, Ernest Lacaze, Léon Lefebvre¹.

CHRONIQUE DES MINES La crise minière en Indochine

¹ Léon Lefebvre : né le 21 déc. 1862 à Saint-Denis de la Réunion. Dans le commerce au Tonkin (1885-1902), puis directeur commercial et fondé de pouvoirs des Distilleries de l'Indochine à Saïgon. Membre fondateur de l'Association des planteurs de caoutchouc (1910), syndic-liquidateur depuis 1918, commissaire aux comptes de la SICAF et des Hévéas de Tayninh, administrateur des Hévéas de Xuan-Loc et de la Société agricole de Long-Chieu...Conseiller municipal et maire par intérim de Saïgon. Chevalier de la Légion d'honneur (1929). Vice-président du conseil colonial de Cochinchine.

(L'Éveil économique de l'Indochine, 26 avril 1931)

Dans une précédente chronique, nous avons dit que parmi les nouvelles sociétés minières, beaucoup étaient touchées par la crise sévère qui sévit actuellement. Nous apprenons que, par suite de l'effet de cette crise, de nouvelles sociétés viennent de réduire leurs travaux au minimum. Parmi celles-ci se trouvent les Charbonnages de Ninh-Binh, la Société des mines d'or de Tchépone, l'Union minière indochinoise, les mines d'or de Nam-Kok, les mines d'or de Bao-Lac, la Minière Transindochinoise*, la Mine Armorique, la Minière du Laos. Avant fin 1930, on avait déjà abandonné les travaux de la Compagnie de recherches et d'exploitations minières [CREM*], de la Société indochinoise des mines, de l'Union financière privée*, de la Minière de Sisophon*, de la Minière du Sud-Annam. Cette longue liste montre l'étendue du mal, d'autant plus qu'elle comporte probablement quelques omissions et qu'elle ne renferme pas certaines sociétés qui ont été fondées depuis deux ou trois ans, mais qui n'ont manifesté aucune activité depuis leur fondation.

SOCIÉTÉ MINIÈRE DU SUD-ANNAM Société anonyme fondée en 1927 (Bulletin économique de l'Indochine, 1943, fascicule 4, p. 582)

Objet : prospection dans les provinces du sud de l'Annam, en particulier de gisements de plomb argentifère.

Siège social: 333, rue Frères-Louis, Saïgon.

Capital social : 100.000 \$, divisé en 1.000 actions de 100 \$ dont 500 actions d'apports.

Parts bénéficiaires : 500 parts.

Conseil d'administration : MM. CH. GANTIER [des Éts Boy Landry], L. CAFFORT, M [aurice] COURTINAT, [Léon] LEFEBVRE, COURTOIS, H. DE LACHEVROTIÈRE.

Année sociale : du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % de premier dividende aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil d'administration ; sur le solde : 30 % aux parts, 70 % aux actions.

Inscription à la cote : pas de marché.